

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PRODUITS LES TERRES D'Auvergne - MAGASINS

En vigueur à compter du 01/05/2023

**Le Client est informé que l'achat de nos Produits ne peut se faire qu'en magasin. Aucune vente à distance, y compris en ligne ou vente hors établissement n'est possible. Vous pouvez toutefois consulter nos CGV de vente de produits en magasins sur notre Site Internet.**

### 1 IDENTIFICATION DU VENDEUR

Société Les Terres d'Auvergne, société par actions simplifiée, au capital de 450 000 euros, immatriculée sous le numéro 334794047 RCS Clermont-Ferrand, située Z.A. de la Croix de la Combe, 63610 Besse et Saint Anastaise  
Numéro TVA intracommunautaire : FR18334794047.

Numéro IDU : FR212276\_01APFH

Téléphone : 04.73.79.55.41

Contact mail : boutique@terres-auvergne.fr

### 2 DEFINITIONS

« **CGV** » désigne les présentes conditions générales de vente encadrant la vente de Produits en Magasin. Les CGV sont affichées en caisse et accessibles sur le Site Internet.

« **Client** » désigne toute personne physique domiciliée en France Métropolitaine (Corse exclue) capable juridiquement de contracter et répondant à la qualité de consommateur au sens du Code de la consommation, à savoir toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

« **Commande** » désigne tout achat d'un ou plusieurs Produits effectué par un Client en Magasin.

« **Magasin** » désigne le ou les magasins physiques appartenant ou exploités par TERRES D'Auvergne dans lesquels les Produits sont vendus et situés Z.A. de la Croix de la Combe, 63610 Besse et Saint Anastaise.

« **Produits** » désigne tous les produits vendus par TERRES D'Auvergne en Magasin.

« **Site Internet** » désigne le site web accessible via le lien suivant : [fromagerie-terres-auvergne.fr](http://fromagerie-terres-auvergne.fr) appartenant et exploité par TERRES D'Auvergne. Aucune vente ne peut être effectuée à partir du Site Internet.

« **TERRES D'Auvergne** » désigne le vendeur tel qu'identifié à l'article 1.

### 3 CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent à la vente des Produits proposés par TERRES D'Auvergne à ses Clients en Magasin exclusivement. Le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté, au moment de la passation de Commande et du paiement en caisse des CGV en vigueur. En conséquence, toute passation de Commande par le Client emporte son adhésion sans réserve aux présentes CGV. TERRES D'Auvergne se réserve le droit de les modifier ou de les adapter à tout moment notamment, pour les mettre en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables. Les CGV applicables à chaque Commande seront celles qui sont en vigueur au jour de la validation définitive de la Commande par le Client, à savoir au moment du paiement des Produits en caisse.

### 4 MODALITES D'ACHAT DES PRODUITS EN MAGASIN ET DESCRIPTION DES PRODUITS

**Les Produits doivent être payés comptant au moment du passage en caisse du Client. Aucun crédit ou paiement différé n'est admis.**

TERRES D'Auvergne propose la vente de Produits dont la description est accessible sur son Site Internet et en Magasin. Le Client peut retrouver la liste et description des Produits sur le catalogue publié sur le Site Internet et en Magasin. Le Client est informé que les photographies illustrant les Produits notamment sur le Site Internet (qui sont la propriété de TERRES D'Auvergne) n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas la responsabilité de TERRES D'Auvergne ne pourra être engagée.

TERRES D'Auvergne ne saurait garantir que les Produits répondent aux attentes spécifiques du Client. Le Client est seul responsable du choix des Produits et de leur conservation, à compter de leur achat en magasin.

Certains produits proposés à la vente sont au lait cru. TERRES D'Auvergne met en garde les personnes sensibles, les femmes enceintes de ne pas consommer ces produits. La consommation de ces produits se fait sous la seule responsabilité du Client.

Le Client est averti qu'il ne doit pas consommer les Produits au-delà des délais indiqués sur l'étiquetage quand une étiquette « à consommer jusqu'au... » ou « à consommer avant le... » est apposé sur le Produit ; et qu'un dépassement de date sur les produits étiquetés « à consommer de préférence avant le... » ou « date de durabilité minimale » (DDM) est au risque du Client. De même le Client ne devra pas consommer les Produits s'il apparaît qu'ils sont détériorés (du fait de la chaleur, des problèmes de transport ou pour toute autre cause). En aucun cas TERRES D'Auvergne ne pourrait être tenue responsable de tout dommage intervenant des faits relatés ci-dessus, dont la cause est étrangère à TERRES D'Auvergne.

Les Produits étant des produits alimentaires périssables et vendus en Magasin, le Client ne peut demander l'annulation de sa Commande. Les Produits ne seront ni repris, ni échangés, ni remboursés.

## **5 DISPONIBILITE DES PRODUITS EN MAGASIN**

Les Clients sont informés que la fabrication et l'affinage de nos fromages AOP sont subordonnés à des cahiers des charges stricts et conformes au règlement AOP ou au « Règlement Montagne ». Les stocks de Produits sont ainsi fortement liés à la disponibilité de la matière première conforme aux règlements susvisés. TERRES D'Auvergne ne peut ainsi pas garantir un stock permanent en rayon de l'ensemble des Produits habituellement présentés à la vente. TERRES D'Auvergne ne pourra pas être tenue responsable de l'indisponibilité d'un Produit en Magasin en raison notamment d'une rupture de stock.

Les offres promotionnelles relatives aux Produits sont valables dans les conditions affichées en Magasin, dans la limite des stocks disponibles.

## **6 GARANTIES LEGALES DE CONFORMITE ET VICES-CACHES DES PRODUITS**

En cas de défaut de conformité ou de vice caché constaté et/ou apparu postérieurement à la livraison, le Client devra le notifier sans délai par lettre recommandée avec demande d'avis de réception comprenant ses noms et prénoms, la date de son achat et la description des Produits achetés de la non-conformité et/ou du vice caché. TERRES D'Auvergne n'accepte aucun retour de Produit sans avoir préalablement et expressément accusé réception de la réclamation ou réserve formulée. Le Client rapportera les Produits en Magasin accompagné de la preuve de son achat. Les éventuels frais de retour des Produits viciés ou non-conformes seront supportés par TERRES D'Auvergne.

**Les conditions de garanties légales (conformité et vices cachés) sont rappelées ci-après :**

Il est rappelé que le Client bénéficie de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L.217-4 à L.217-13 du Code de la consommation et de celle des défauts de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil.

- **Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.**
- **« Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.**

- « La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.
- « La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.
- « Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.
- « Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.
- « Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :
- « 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
- « 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
- « 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
- « 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du Constructeur restée infructueuse.
- « Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.
- « Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.
- « Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.
- « Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L.217-1 à L. 217-32 du Code de la consommation.
- « Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel ([article L.241-5 du Code de la consommation](#)).
- « Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des [articles 1641 à 1649 du Code civil](#), pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien. »

## 7 PRIX

Les prix des Produits facturés au Client sont ceux des tarifs en vigueur et affichés en rayon au moment de sa Commande, c'est-à-dire lors de son passage en caisse du Magasin. Les prix des Produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises.

Les prix des Produits peuvent être modifiés à tout moment et sans préavis notamment en fonction des variations monétaires, d'une modification du taux de TVA et d'une modification des prix des fournisseurs et afin d'être en conformité sur la législation applicable en matière de prix.

## **8 MODALITES DE PAIEMENT DES PRODUITS**

Le règlement des Produits s'effectue comptant au moment de la Commande.

Le paiement des Produits peut notamment s'effectuer par carte bancaire (CB, VISA, MasterCard), en espèce ou par chèque. Le Client garantit qu'il est pleinement habilité à utiliser les moyens de paiement dont il fait usage et que ces moyens de paiement donnent accès à des fonds suffisants pour couvrir les coûts de la Commande.

En cas de paiement en espèce, TERRES D'Auvergne peut exiger du Client de faire l'appoint. En cas de paiement par chèque il pourra être demandé au Client de présenter sa carte nationale d'identité ou tout autre document officiel comportant sa photographie et permettant de justifier de son identité.

## **9 RECLAMATIONS**

Le Client pourra adresser toute réclamation par téléphone 04.73.79.55.41 (appel non surtaxé) ou être adressée par courriel [boutique@terres-auvergne.fr](mailto:boutique@terres-auvergne.fr) ou par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse prévue en en-tête. La réclamation devra préciser le motif de la réclamation, la date et la référence de la Commande.

## **10 FORCE MAJEURE**

TERRES D'Auvergne ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution d'une Commande en cas de force majeure à savoir notamment en cas de grève notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications, inondation, incendie, intempéries, pandémie, crise sanitaire locale, nationale ou internationale, de toute législation ou décision d'urgence, mesures de confinement, de réquisition, coupure des moyens de télécommunication.

## **11 PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le Site Internet est la propriété de TERRES D'Auvergne ou est licitement exploité par cette dernière.

Tous les droits relatifs au Site Internet, aux Produits, aux affiches, logos, slogans et packaging (notamment sans que la liste soit exhaustive les droits de propriété intellectuelle sur les textes, les créations littéraires et artistiques, graphiques – y compris les photographies – et audiovisuelles, les développements informatiques, les développements HTML et autres œuvres de l'esprit et, plus généralement, toutes créations susceptibles d'être protégées par le droit de la propriété intellectuelle comme les images, les logos, la mise en forme, la charte graphique, la structure, l'ergonomie, les codes couleurs, les typographies, les polices de caractère, les éléments graphiques de base, l'organisation graphique des écrans, la mise en page, les fonds de page, l'identité visuelle des Sites Internet, les éléments sonores ou les marques), au concept d'ensemble de l'activité de TERRES D'Auvergne et à leur caractère original et innovant appartiennent à TERRES D'Auvergne ou sont régulièrement exploitées par cette dernière, sans aucune limitation.

De la même manière, les Produits commercialisés par TERRES D'Auvergne sont ou peuvent être protégés par des droits de propriété intellectuelle (propriété littéraires et artistiques, dessins et modèles ou marques). Ces droits de propriété intellectuelle, indépendamment du support, sont et demeurent la propriété intellectuelle de TERRES D'Auvergne ou sont régulièrement exploités par ce dernier. Le Client reconnaît ne disposer d'aucun droit de propriété intellectuelle ou de licence sur ces éléments et s'interdit de les reproduire, représenter ou commercialiser.

Toute imitation ou reproduction intégrale ou partielle des droits précités, sur quelque support que ce soit, est strictement interdite. La reproduction ou l'utilisation des éléments contenus dans le Site Internet ou des marques appartenant à TERRES D'Auvergne pourra faire l'objet de poursuites.

## **12 DONNEES PERSONNELLES**

Les données personnelles (notamment nom, prénom, adresse postale, adresse de livraison, adresse e-mail, numéro de téléphone du Client) sont collectées par TERRES D'AUVERGNE en tant que responsable de traitement aux fins de la mise en place et l'exécution du contrat et son suivi. TERRES D'AUVERGNE pourra également utiliser les données personnelles pour promouvoir les services et produits proposés par TERRES D'AUVERGNE notamment par des lettres d'informations (ou newsletters). Le Client a, à tout moment, la possibilité de s'opposer sans frais à la prospection commerciale en cliquant sur le lien prévu à cet effet dans le courriel et/ou SMS/MMS d'envoi de la prospection ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : boutique@terres-auvergne.fr

Ces données sont susceptibles d'être transmises aux services habilités de TERRES D'AUVERGNE, ainsi qu'à ses prestataires ou sous-traitants réalisant, pour son compte, une partie de l'exécution du contrat (comme le transport ou la livraison des produits commandés, l'hébergeur du Site Internet, ses prestataires comptables et conseils) et/ou la mise en œuvre d'opérations de prospection commerciale, et en cas de restructuration à tout potentiel auditeur, acquéreur/investisseur de TERRES D'AUVERGNE, le cas échéant.

Les données personnelles récoltées ne font l'objet d'aucun transfert vers l'étranger. Aucune décision automatisée n'est prise sur la base des données personnelles communiquées. Ces données sont conservées pour la durée nécessaire à la bonne administration et exécution du contrat ainsi qu'à la gestion des commandes et des factures et des garanties commerciales.

Le Client dispose d'un droit d'accès, d'opposition, d'interrogation, de rectification, d'effacement, de limitation au traitement et d'un droit à la portabilité des données le concernant, ainsi qu'un droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont il entend que soient exercés, après son décès, ces droits.

Lorsque le traitement est fondé sur son consentement, il a également la possibilité de retirer son consentement à tout moment. Ce retrait de consentement n'aura d'effet que pour l'avenir. Le Client bénéficie également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

Pour toute information complémentaire et/ou exercice de ses droits, le Client peut contacter TERRES D'AUVERGNE par courrier postal ou par courriel (les coordonnées figurant en entête des présentes CGV).

## **13 OPPOSITION AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE**

Tout Client consommateur est informé qu'il a la possibilité de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL accessible sur le lien suivant : <https://conso.bloctel.fr>.

## **14 NULLITE D'UNE CLAUSE**

Si l'une quelconque des dispositions du présent Contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions du Contrat qui demeureront en vigueur entre les Parties.

## **15 LOI APPLICABLE ET LITIGE**

Le présent contrat est régi exclusivement par le droit français.

En cas de réclamation ou de litige, le Client devra contacter TERRES D'AUVERGNE. A défaut de solution convenant au Client, ce dernier pourra, conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation, recourir à un médiateur de la consommation. Dans ce cas, le Client pourra contacter le médiateur de la consommation dont relève TERRES D'AUVERGNE : Médiation 63, 40 rue de l'ange, 63000 Clermont Ferrand. Les modalités de saisine sont disponibles sur son site internet : <http://www.mediation63.com>

Le Client devra informer TERRES D'AUVERGNE sans délai de cette demande. Par ailleurs, la Commission Européenne met également à disposition des consommateurs une plateforme en ligne de résolution des

différends, que le Client aurait avec TERRES D'Auvergne, à laquelle le consommateur peut accéder directement en cliquant sur le lien : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

Les parties peuvent également recourir à tout mode alternatif de règlement des différends en vue de la résolution amiable du litige les opposant. A défaut de résolution amiable du différend ou d'acceptation de la solution proposée par le Médiateur de la consommation, chaque partie pourra saisir la juridiction judiciaire compétente.